



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maison départementale des sports – Montpellier

Jeudi 13 Septembre 2017

Présents : SABATIER J.L., HEYWANG A., TIXADOR P., LONG P., LANDRI R., CAUSSE S., GEFFROY R., TARDITS A., GILLE A.

Absents excusés : LATRECHE F., BOURSIAC Y.

Invités : LARGUIER M. mais n'est pas venu.

Point 1- *Mot d'introduction de la part d'Alain G. (Nouveau Président !)*

Il s'excuse de la diffusion trop tardive de l'ordre du jour de ce CA en présentant les raisons de ce retard...

Il fait le point sur les actions, réunions qu'il a eu depuis son élection :

- Le 16 Juin : Rencontre au sein de CREPS de Montpellier, accompagné de Sylvain C. et de Rudy G., avec le responsable du Haut niveau Mr AUBIN et des représentants de la ligue (Marnay G., Durier F. et Galtier N.). L'objet de cette rencontre était de faire le point sur la situation du badminton dans l'Hérault et d'envisager des voies de développement (traçage de terrains de Badminton dans le gymnase qui va être construit).

- Le 12 Juillet : Rendez-vous à PSL 34 pour avoir une meilleure connaissance du fonctionnement de cette structure qui gère nos salariés.

- Le 6 Septembre : Rencontre avec Rudy pour « faire le point » et préparer ce C.A.

Alain fait ensuite le point sur sa nouvelle mission et constate la diversité de celle-ci et de la disponibilité qu'elle demande...

Il annonce aussi sa présence aux IFB lors des 25 et 26 Octobre : Le 25 pour être présent lors de la journée des Présidents et le 26 pour participer à une journée de formation organisée par FORMABAD : « Etre employeur ».

Il sera présent le 27/09 à Odysseum pour rencontrer Venutti R. (salariée de la Ligue) lors d'un challenge inter-entreprises pour évoquer avec elle le fonctionnement des compétitions « corpo. » qui existent depuis plusieurs années dans le « 31 ». (Perspectives de développement pour notre Comité)

Yann B., notre trésorier ne pouvant être présent, Alain fait un rapide point sur les finances et transmet le message de Yann : « Yann ne pouvant être présent, signale par mail, que les comptes seront clôturés sous quinzaine, certains montants pouvant encore faire varier le bilan jusque là. Le CA en discutera lors de sa prochaine réunion. ».

Point 2- *Tarification des interventions de Rudy auprès des clubs où il intervient comme entraîneur.*

Des conventions devant être établies entre le Comité et les clubs, un point est fait le calcul des interventions de Rudy. Question déjà abordée lors du CA du 15/09/16, elle est reconduite pour cette année :

- 1h d'entraînement= 14,50

- 30' de préparation sont facturées pour 1h30 de cours.

- Les frais de déplacements sont calculés en référence au kilométrage annoncé par Mappy ou Via Michelin : Maison des sports – Lieu d'exercice aller-retour.

Rudy fait remarquer que ses interventions de l'an passé ont été très bénéfiques puisque le Club de La Grande Motte enregistre de nombreuses nouvelles « inscriptions jeunes » cette saison (c'est un club qui a du potentiel !) et le club de SGSC est en pleine structuration pour la création d'un emploi.

Rudy va insister auprès du club de LGM pour qu'il trouve des volontaires pour s'engager dans des formations fédérales et ainsi former un ou des entraîneurs car son intervention prend fin en Juin 2018.

Point 3 : *Le nombre d'heures de mise à disposition, contre rémunération, de Rudy auprès de la Ligue.*

Ces interventions contribuent au financement de l'emploi de Rudy mais sont très coûteuses en temps puisqu'elles ont très souvent lieu les W.E..

L'an dernier Rudy a effectué 125h30. Une proposition de convention d'environ 120h de mise à disposition sera faite auprès de la Ligue.

Point 4 : Participation des familles, clubs lors des TRJ/TIJ/TNJ et autres rassemblements nationaux.

Lors de la participation de jeunes aux TIJ et TNJ, la Ligue va modifier son fonctionnement et utiliser des forfaits journaliers : 45,00 / joueur lors des TIJ et 60,00/ joueur lors des TNJ.

Par rapport à cela, le Comité continuera de participer à hauteur de 50%, les autres 50% restant donc à charge des clubs et familles chacun s'organisant comme « bon lui semble ».

Une aide maximum du Comité de 90,00 par WE/ joueur est votée à l'unanimité.

Concernant les **TRJ** : Suite aux difficultés rencontrées l'an dernier, par Rudy, pour :

- établir une facturation qui tienne compte de la disponibilité des parents pour les transports

- récupérer les participations financières selon que les clubs règlent tout ou qu'une partie des frais...

Une autre solution, plus simple !, doit être envisagée. Après de nombreux échanges il est décidé de demander une **participation forfaitaire de 40,00/ jour/ joueur** . « L'investissement » des parents concernant la participation aux déplacements sera prise en compte en fin de saison comme un DON à une association et donc défalquée des impôts à hauteur de 66%. Jean-Louis et Pascal qui « viennent » du Football disent que cette pratique existe depuis longtemps dans ces sports et que cela fonctionne très bien. Jean Louis se propose d'ailleurs de transférer à Alain, pour qu'il le diffuse, le document qu'il avait lui-même reçu du Comité de Football.

Point 5 : Proposition d'une évolution des journées « Stage Codep ».

Rudy ayant fait un constat plutôt négatif, qu'en au nombre de participants, lors de ces journées (les bons joueurs étant très souvent sollicités les WE), il propose de les ouvrir à un public beaucoup plus large et de proposer d'autres services : images vidéos, machines à volants...Une autre tarification est du coup proposée car les 5,00 demandés jusqu'à cette saison sont dérisoires et ne couvrent absolument pas les dépenses engagées par le Comité (Volants, 2 entraîneurs...). Afin d'être attractif lors de ces journées, Rudy propose aussi de faire tarification particulière pour ceux qui enchainent stage et RDJ ou TDJ. Reste à définir cette participation financière... Les débats sont passionnés...mais il faut prendre une décision !

Un vote est effectué pour demander **10,00** (stage 10,00 + RDJ-inscription gratuite) aux MiniBad et Poussins et **20,00** (14,00 de stage + 6,00 d'inscription au TDJ) pour les Benjamins, minimes et cadets.

Résultats du vote : CONTRE : Aucun ABSTENTION : 2 POUR : 6

Point 6 : Inscription de Rudy au DES pour la saison 2018-19.

Le CA doit entériner cette demande car Rudy veut pouvoir anticiper au mieux la saison future car il faudra pallier à ses absences (il estime celle-ci à 40% de son temps de travail) et donc à un coup financier supplémentaire. Alex et Alain rappellent que Rudy avait déjà formulé ce souhait lors de son entretien d'embauche et qu'un accord de principe lui avait été donné.

Les coûts de cette formation sont « normalement » pris en charge par Uniformation mais Rudy doit approfondir la question.

Point 7 : Faire le point sur le calendrier et les formations Arbitre, SOC.

Alex fait le constat que le calendrier est quasiment complet à ce jour pour ce qui concerne les tournois privés et tous les RDJ/TDJ et TDA ont trouvé preneurs.

Concernant les formations Alex nous explique que les Arbitres voient leurs qualifications évoluer : « stagiaires », « accrédités » et « certifiés ». La formation SOC évolue elle aussi. Alex indique que la Ligue va faire des demandes de formation « ex-SOC ». Des formations d'arbitres vont également être effectuées car les demandes lors des compétitions régionales sont de plus en plus importantes.

Point 8 : Les interclubs.

Jean Louis qui va s'occuper des ICD cette année indique qu'il attend des nouvelles de Savanien afin de lancer les inscriptions sur Poona et de solliciter les clubs. Jean Louis a besoin d'aide car il n'a jamais travaillé sur Poona. Alex va l'aider en ce sens et Sylvain fera les demandes d'autorisations. Plusieurs personnes présentes vont essayer de « retrouver » Savinien ! (que l'on ne remerciera jamais assez pour tout son investissement pendant de nombreuses années au sein du Comité).

Tout le travail préparatoire a été fait..., il ne manque que quelques bricoles ! Affaire à suivre donc !

Point 9 : Proposition de Sylvain d'ouvrir les TDJ aux juniors « débutants ».

Après quelques échanges, la réponse est négative car ça alourdirait l'échéancier et l'attente des plus jeunes. Or, le Comité s'est engagé à faire venir les joueurs sur un laps de temps d'environ 4 heures. Les juniors devront donc s'inscrire dans les TDA.

Point 10 : Faire le point sur les commissions, sur l'organigramme.

Alain aborde très rapidement ce point avec Pascal qui se propose de le réactualiser pour ce qui concerne « les évidences » mais des commissions vont rester sans responsable...Ce point sera donc abordé lors du prochain CA.

Point 11 : Rudy propose que le Codep organise un BLACKMINTON.

Très rapidement...ce ne sera peut-être pas pour cette année mais on en débattrra plus longuement lors du prochain CA.

Point 12 : Alain recherche un volontaire pour le remplacer lors du CPC organisé par la Ligue à Narbonne.

Tous les présents ont cette date déjà réservée.

Questions diverses :

-Pour finir, Rudy fait une proposition suite à un contact du club de Mèze : Son gymnase est finalement libre le WE des 26 et 27 Mai 2018 pour y organiser notre Championnat Départemental Jeunes et Adultes. Les dirigeants de ce club étant sollicités peu de temps avant par d'autres compétitions, ils nous proposent de nous laisser l'organisation du tournoi alors qu'eux s'occuperaient de la gestion de la buvette. Alex, Sylvain et Alain indiquent que le samedi, il y a A.G. de la Ligue, où ils sont élus, et qu'ils ne pourront donc être présents. La présence à la table de marque nécessitant la présence que 2-3 personnes une réponse positive est votée à l'unanimité. Rudy se charge d'informer les Mèzois !

-Le point avec Rudy sur les groupes de travail qu'il a proposé sur Doodle...pas le temps de l'évoquer mais tout le monde n'a pas répondu...suite au prochain CA.

Avant de se quitter, programmation du prochain CA...Doodle pour le 12 ou le 19/10.

Fin du CA à 22h30...La Maison de Sports ferme ses portes.

Le Secrétaire,
Sylvain CAUSSE

Le Président,
Alain GILLE

Comité Départemental
de Badminton Hérault
Maison Départementale des Sports
ZAC Pierres Vives - Espace de l'Égalité
34086 Montpellier cedex 4